



Certificat Fédéral de Futsal Base

Total volume horaire : 32 heures

Objectifs

Encadrer les publics U7 à Seniors pour la pratique du Futsal
Développer le Futsal dans tous les clubs et établissements scolaires, de l'école primaire au lycée - en salle ou sur des terrains de proximité, avec des jeunes joueurs / joueuses.

Public concerné

Accompagnateurs d'équipes
Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîner au Futsal
Educateurs, entraîneurs

Prérequis

Etre licencié(e) FFF
Sous licence U17 ou 16 ans révolus

Programme

- ✓ **Concevoir et mettre en place un programme pédagogique d'entraînement au Futsal, à destination des publics U7 aux Seniors**
 - Prendre en compte les caractéristiques des publics
 - Mettre en place une progression et des contenus adaptés
- ✓ **Conduire des séances de découverte ou d'entraînement de Futsal**
 - Optimiser l'organisation matérielle de la séance
 - Présenter et animer la séance
 - Apporter les correctifs et aménagements nécessaires
- ✓ **Encadrer une équipe en toute sécurité, dans différentes formes de rencontres**
 - Remplir les tâches administratives liées au match
 - Apporter des conseils en cours de match
 - Optimiser les rotations des joueurs
 - Préparer l'équipe pour les rencontres
 - Entretenir un climat favorisant l'esprit sportif
 - Arbitrer une rencontre de Futsal
- ✓ **Organiser des actions en relation avec le projet du club**
 - Mobiliser des créneaux et des surfaces pour la pratique du Futsal
 - Organiser des opérations promotionnelles et des rencontres Futsal au sein du club

Méthodes et Supports

- **Pédagogie de l'action** : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique
- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires
- Livret stagiaire remis en début de formation

Informations complémentaires

- ✚ **Délivrance d'une attestation de participation** suite aux 32 h de formation du Futsal Base
- ✚ **La certification est décalée. Pour valider un certificat fédéral football**, l'éducateur pourra s'inscrire à une session de certification à la condition :
 - D'avoir suivi les deux modules du CFF concerné, et ce sans limites de temps,
 - D'être **sous licence U17 ou avoir 16 ans révolus** à la date de la certification.

En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. **Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées.**

La certification comporte :

1. **Une mise en situation pédagogique de 15' assortie d'un entretien de 15' autour de la séquence réalisée** (Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation)
2. **Un oral de 15' maximum portant sur le rapport de stage assorti d'un entretien de 15' maximum avec le jury**
L'évaluation du rapport de stage en lui-même comportant la réalisation de 5 séances en futsal, dont une tutorée.